

**Zeitschrift:** Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse  
**Herausgeber:** Société Forestière Suisse  
**Band:** 90 (1939)  
**Heft:** 1

**Buchbesprechung:** Bibliographie

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 13.05.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

L'augmentation provenant de l'englobement des forêts sudètes comporte 920.000 ha. Ces forêts comprennent 81 % de résineux, 5 % de feuillus et 14 % de peuplements mélangés.

---

## BIBLIOGRAPHIE.

---

*Ph. Guinier. Le sapin en Normandie.* Une plaquette in-8°, de 29 pages. Chaumont. (Extrait du « Bulletin du comité des forêts », tome XI, p. 566—591.)

Dans la Normandie, on peut observer une prédominance des forêts feuillues, où se mêlent le chêne et le hêtre. Pourtant, dans une région assez restreinte, soit au nord-est du département de l'Orne, les feuillus sont remplacés par le sapin blanc, qui constitue des boqueteaux ou des massifs assez étendus. C'est la région des *sapaies*. Ce fait de géographie végétale a, depuis quelques années, attiré l'attention des botanistes et des forestiers, qui en ont étudié les différents aspects.

C'est le résultat de ces études, d'ordre biologique et forestier, que présente, dans cette plaquette, le savant professeur de l'École forestière de Nancy. Il en ressort, de façon certaine, la constatation que le sapin blanc est *spontané dans la région de Normandie*. On en possède des preuves toponymiques (nombreux hameaux dénommés « La Sapaie », « Le Saptel »), historiques et biologiques. Et ceux qui ont étudié la question arrivent à la conclusion que le sapin est à considérer, en Normandie, comme une *relique glaciaire*.

Le sapin de Normandie est-il une race physiologique ? M. Guinier croit pouvoir répondre par l'affirmative. Il en tire cette conclusion que l'emploi de graines récoltées dans la région, à l'exclusion de graines de provenance quelconque, est une mesure logique.

Que vaut son bois ? Il ressort des expériences et essais tentés par le « Laboratoire central d'essais de bois », à Nancy, que le bois de sapin de Normandie équivaut à celui du sapin des régions montagneuses. Et il semblerait que « les sapins des diverses régions françaises se valent ».

Du point de vue forestier, le traitement appliqué par la majorité des propriétaires normands de forêts de sapin ne donne pas le meilleur rendement. M. C.-G. Aubert, sylviculteur très au courant de la question, leur adresse des critiques qui portent surtout sur deux points : l'absence d'éclaircies et la régénération par coupes rases.

M. Guinier met le point final à sa causerie en déclarant se rallier à l'opinion exprimée, en 1845 déjà, par l'auteur *de Chambray* : « Le sapin argenté est, de tous les arbres qui peuvent se cultiver en futaie, sous le climat de Paris, celui qui produit le revenu le plus élevé. » Cet auteur avait affirmé encore : « que la transformation d'une forêt de bois feuillus en une futaie de sapin argenté est une des plus belles et des plus avantageuses opérations que l'on puisse entreprendre en sylviculture ».

H. B.

**L'action forestière et piscicole.** Organe officiel du « Comité d'entente de la forêt française »; mensuel. Rédaction-administration : Paris, rue Fontaine 46. Abonnement : 12 frs. fr.

Le « Comité d'entente de la forêt française » comprend :

1. Le Comité des forêts et ses syndicats adhérents.
2. Le Syndicat corporatif forestier du Sud-Ouest (Landes, etc).
3. Le Comité central agricole de la Sologne.
4. L'Union des associations de défense des forêts contre l'incendie (8).
5. La Société forestière de Franche-Comté et des provinces de l'Est.
6. La Fédération des associations de communes forestières françaises.
7. L'Union forestière du Sud-Est.
8. La Fédération des groupements de reboisement.
9. L'Union nationale des syndicats de l'étang.

Ce journal mensuel, qui a débuté en avril 1937, en est au n° 20 lequel contient, en première page, un article très complet et bienveillant sur la dernière réunion de la Société forestière suisse, à Soleure. Ce compte rendu est signé de *M. F. de Metz-Noblat*, vice-président de la « Société lorraine des amis des arbres », dont les forestiers suisses ont eu le plaisir de faire la connaissance pendant les journées soleuroises, qu'il avait bien voulu honorer de sa présence.

Le même cahier contient : Les cours indicatifs des bois d'œuvre sur pied, au 15 novembre 1938, ainsi que « les cours des bois sur pied ».

Nous nous plaignons à espérer que l'« Action forestière » est au bénéfice d'une vaste diffusion dans les différentes régions forestières de la France.

H. B.

**Union internationale des Instituts de recherches forestières. Publications concernant le IX<sup>m</sup>e congrès de l'Union en Hongrie (août-septembre 1936). Sopron, 1938.**

Le « Journal forestier suisse » a publié, dans son premier cahier de 1937 (p. 1—7), un compte rendu des délibérations de ce congrès international de l'expérimentation forestière. On y peut lire que le nombre des communications et conférences y fut très élevé, environ 70. En réalité, il fut plus considérable, soit de 115, présentées par 84 sylviculteurs de tous grades et de nombreux pays.

Le comité hongrois d'organisation ayant décidé de publier intégralement toutes ces communications (il est permis de penser qu'il eût été bien inspiré d'en limiter le nombre et d'éliminer celles d'importance purement locale), on se représente que ce ne fut point là une bagatelle. Ces publications ne sont parvenues à leurs destinataires que dans le courant de novembre dernier. Et ceux-ci ont pu apprendre qu'une des raisons du retard survenu, ce fut la grande réduction du personnel dont a souffert, après 1936, l'Institut hongrois de recherches forestières.

La grande majorité de ces publications — dont quelques-unes ne comptent que 2—3 pages — sont rédigées en allemand, les autres en français et en anglais. Il ne saurait être question, faute de place, de les citer

